

TULLE, le 3 février 2014

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
SM/SL*

Arrêtés du 3 février 2014

N° 13 - Arrêté portant acceptation de l'avenant au contrat de maintenance souscrit avec Odyssee Informatique pour les logiciels installés au service de l'Etat Civil de la Collectivité, pour une redevance annuelle de 2 071,88 € HT.

N° 14 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante, pour un montant de 581,77 € HT soit 698,12 € TTC.

N° 15 - Arrêté portant approbation, pour, régularisation, de l'avenant n°1 au contrat de location souscrit avec Madame SANCHEZ pour l'occupation d'un local sis 97, rue de la Barrière à Tulle, pour un montant de 269,03 € mensuel.

N° 16 - Arrêté décidant le règlement de deux factures présentées respectivement par AIR Architectes et par les Ateliers JF MARTINIE, Architecture et Urbanisme, suite à leur participation au Concours d'architecture dans le cadre du projet d'aménagement du stade Alexandre Cueille, pour des montants respectifs de 10 000 € HT soit 11 960 € TTC et 10 000 € HT, soit 12 000 € TTC.

N° 17 - Arrêté portant acceptation du renouvellement du contrat de maintenance présenté par la Société FICHET BAUCHE pour le matériel de surveillance installé au Musée des Armes de Tulle, pour un montant annuel de 780 € HT soit 940,58 € TTC.

N° 18 - Arrêté portant approbation de l'avenant n°1 au contrat de location souscrit avec Madame BOSSOUTROT pour l'occupation par la Ville de Tulle des locaux situés 99, rue de la Barrière, pour un montant de 353,58 € mensuel.

N° 19 - Arrêté portant approbation d'un contrat de mise à disposition d'un emplacement de stationnement dans le parking « Maugein » sis rue du Tir, pour un montant de 25 € mensuel.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR